

**PROCÈS-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance ordinaire du 06 décembre 2022**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Le six décembre 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de Ludes étant assemblé en séance, après convocation légale en date du 30 novembre 2022, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre JOREZ, Maire.

Etaient présents : M. Alain TOCUT, Mme Fanny CORNEILLE-SAYER, Mme Claire GARDIEN, M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO, M. Dominique BLONDEL, M. Vincent BÉRÈCHE, Mme Pascale DELABRUYÈRE, Mme Angélique FAYOLA, Mme Fabienne DUMANGIN, M. David STYKA, Mme Magali BIDEAULT

Absents : M. Laurent CORBLIN (pouvoir à M. Vincent BÉRÈCHE)  
M. Michel QUENARDEL  
Mme Laly BOUZALFANE

Secrétaire de séance : Mme Magali BIDEAULT

Quorum : est atteint

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation de la séance du 17 octobre 2022
- Coupes de bois dans la forêt communale de Ludes – Etat d'assiette 2023
- Participation prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation
- Convention d'adhésion à la prestation en santé prévention du Centre de Gestion
- Subvention à la coopérative scolaire de Mailly-Champagne pour le projet de classe de découverte à destination de l'Ile d'Oléron (classes de CE2, CM1 et CM2)
- Abandon de la procédure du marché de la vidéoprotection

**Informations diverses :**

Projet de la célébration du centenaire du Monument aux Morts

Projet de jeux auprès du multisport

Le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et la secrétaire de séance.

**DÉLIBÉRATIONS :****N° 2022/33 : Coupes de bois dans la forêt communale de Ludes – Etat d'assiette 2023**

APPROUVE l'état d'assiette des coupes de bois 2023 présenté et organisé par l'ONF suivant l'aménagement forestier 2018-2037 adopté.

Adoptée à 13 voix Pour

### **N° 2022/34 : Participation prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation**

DÉCIDE de verser, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 une participation mensuelle de 40 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée.

Adoptée à 13 voix Pour

### **N° 2022/35 : Convention d'adhésion à la prestation en santé prévention du Centre de Gestion**

DÉCIDE d'adhérer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la convention santé prévention du Centre de Gestion et AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante.

Adoptée à 13 voix Pour

### **N° 2022/36 : Subvention à la coopérative scolaire de Mailly-Champagne pour le projet de classe de découverte à destination de l'Ile d'Oléron (classes de CE2, CM1 et CM2)**

ACCEPTTE le principe de subventionner la coopérative scolaire de Mailly-Champagne pour cette classe découverte. Le financement pourrait être assuré pour 1/3 par l'association LM L'école, 1/3 par les parents et le solde par les communes de Ludes et de Mailly-Champagne.

Adoptée à 13 voix Pour

### **N° 2022/37 : Abandon de la procédure du marché de la vidéoprotection**

DÉCIDE d'abandonner la procédure du marché de la vidéoprotection avec la société CITÉOS du fait que le système proposé fonctionne avec des batteries et n'est donc plus compatible avec l'extinction partielle de l'éclairage public du village. Par conséquent, il est nécessaire d'adopter une nouvelle technologie.

Adoptée à 13 voix Pour

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- La municipalité souhaite commémorer le centenaire du Monument aux Morts soit le 13 ou 14 juillet 2023. Pour célébrer ce grand évènement, un programme devra être défini. Il est nécessaire de créer une commission qui prendra en charge l'organisation de cette journée.
- M. Denis QUATRESOLS souhaite apporter son soutien. Il propose que le drapeau « l'Association des mutilés de guerre – Section de Ludes » soit de préférence réhabilité ou remplacé le cas échéant.
- Une restauration du Monument aux morts est à prévoir. (Attente de devis)
- Des jeux en bois pour les enfants de 3 à 12 ans sous forme de parcours pour prendre place auprès du multisport ont été présentés. Le choix des modules s'effectuera lors du prochain conseil municipal.
- Bilan de la réunion avec le Pôle concernant l'éventuelle évolution de la carte scolaire suite à une étude menée par le Grand Reims concernant les besoins de la CUGR en termes d'accueils scolaires et périscolaires : il en résulte que le regroupement actuel LUDES /MAILLY-CHAMPAGNE avec 5 classes continue à fonctionner au vu des effectifs.
- Dans le cadre des compétences exercées par le Grand Reims, celui-ci relance la commune de Ludes pour le transfert de propriété concernant le groupe scolaire.
- L'arbre de Noël sera organisé le vendredi 16 décembre avec distribution des cadeaux et goûters offerts aux maternelles et aux Petits Bouchons par la municipalité. Un spectacle leur sera donné le matin même dans l'enceinte du groupe scolaire.
- Les travaux de renouvellement de réseaux AEP-EU-EP de la rue Pasteur ont pris du retard dû essentiellement à l'ampleur du terrassement et l'étroitesse de la chaussée ce qui implique un problème d'évacuation des déblais et remblais.
- Quelques rues du village restent éclairées après 23h00 en attendant le changement des horloges qui ne sont pas compatibles avec le système actuel pour une interruption partielle. (Disponibilité de l'équipement au plus tard : avril 2023)
- La cérémonie des vœux est programmée le vendredi 06 janvier 2023 à 18h30 à la salle des fêtes.
- La prochaine réunion de conseil aurait lieu le 23 ou 30 janvier 2023.

- Les exposants au marché de Noël ont été satisfaits de leur vente.
- De nouvelles décorations de Noël seront budgétées pour le sapin illuminé du parking de la salle des fêtes.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 23h00.

Mme Magali BIDEAULT  
Secrétaire de séance

M. Jean-Pierre JOREZ  
Maire